Image not found or type unknown

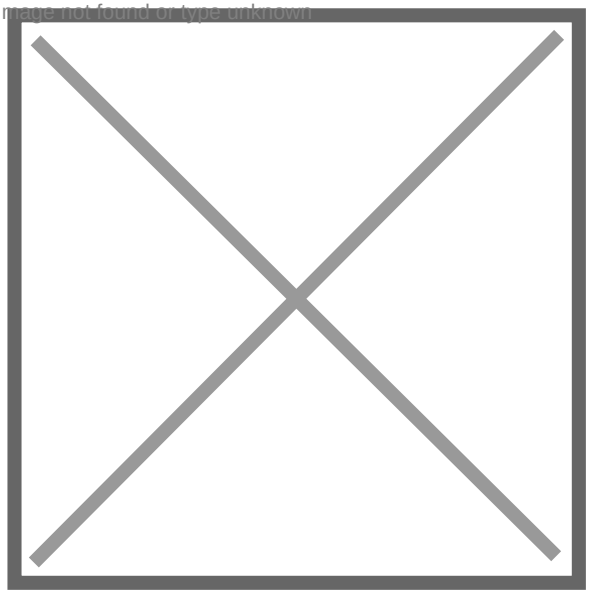

Cession d'activité et liquidation judiciaire

Par **nine36**, le **01/04/2009** à **19:24**

Bonjour, je suis entrain de faire un dépôt de bilan et je me pose beaucoup de questions... j'ai créé une entreprise individuelle que j'ai tenu 6 mois et que j'ai du arrêter à cause de ma santé, mais voila j'ai accumulé des dettes et on me conseille d'entamer une liquidation judiciaire. Au niveau des actifs j'ai très peu, juste le matériel acheté pour l'activité et un véhicule, le passif concerne des crédits liés au démarrage de cette activité. Je me suis mariée après sans contrat et je voudrais savoir si pendant la liquidation de mon entreprise on peut toucher à la maison de mon mari ? si mon actif n'est pas suffisant puis-je espérer l'annulation des dettes (petites sommes) ? je vous remercie d'avance pour votre aide car je ne veux pas commettre d'erreur !

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés